

**C-363**

Second Session, Thirty-seventh Parliament,  
51-52 Elizabeth II, 2002-2003

**HOUSE OF COMMONS OF CANADA**

**BILL C-363**

An Act to establish national literacy standards across  
Canada

---

First reading, February 13, 2003

---

MR. HARB

**C-363**

Deuxième session, trente-septième législature,  
51-52 Elizabeth II, 2002-2003

**CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA**

**PROJET DE LOI C-363**

Loi visant à établir des normes nationales  
d'alphabétisation

---

Première lecture le 13 février 2003

---

M. HARB

## SUMMARY

The purpose of this enactment is to require a Minister to consult with provincial and territorial governments, education and literacy experts, industry, labour, the media and literacy students to report on illiteracy and national literacy goals and standards and to propose a policy by which the goals and standards may be achieved.

There will also be a review of teaching programs to reflect the emphasis on literacy, a process of consultation with business and labour to increase literacy in the workplace, a register of literacy resources, and a media campaign on literacy awareness.

## SOMMAIRE

Le texte a pour objet d'exiger que le ministre consulte les gouvernements provinciaux et territoriaux, des experts en éducation et en alphabétisation, des représentants de l'industrie et des syndicats, des médias et des étudiants en alphabétisation, qu'il présente un rapport sur l'analphabétisme et les normes et objectifs nationaux d'alphabétisation et qu'il propose une politique propre à favoriser la réalisation de ces objectifs et normes.

Le texte prévoit également un examen des programmes d'enseignement pour donner plus d'importance à l'alphabétisation, une série de consultations avec les milieux d'affaires et les syndicats en vue d'accroître l'alphabétisation en milieu de travail, un registre des ressources en matière d'alphabétisation et une campagne de publicité sur la sensibilisation à l'alphabétisation.

All parliamentary publications are available on the  
Parliamentary Internet Parlementaire  
at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire »  
à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

HOUSE OF COMMONS OF CANADA

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

**BILL C-363**

**PROJET DE LOI C-363**

An Act to establish national literacy standards  
across Canada

Loi visant à établir des normes nationales  
d'alphabétisation

Preamble

Préambule

WHEREAS literacy is a fundamental  
prerequisite for social and economic  
development and should be recognized as a  
basic human right;

Attendu :

que l'alphabétisme est une condition  
essentielle de l'épanouissement écono-  
mique et social et qu'il y a lieu de le  
reconnaître à titre de droit fondamental;

WHEREAS thirty-eight per cent of Canadians  
have difficulty reading and writing;

que trente-huit pour cent des Canadiens  
éprouvent des difficultés à lire et à écrire;

WHEREAS, on a national level, illiteracy  
costs Canadian society ten billion dollars  
annually;

qu'à l'échelle nationale l'analphabétisme  
coûte dix milliards de dollars par année à  
la société canadienne;

WHEREAS literacy programs in Canada  
generally lack the adequate funding,  
coordination with other programs and  
accessibility necessary for long-term success;

qu'en général, au Canada, les programmes  
d'alphabétisation manquent de financement  
et de coordination avec les autres pro-  
grammes et n'ont pas le degré d'accessi-  
bilité voulu pour connaître un succès de  
longue durée;

WHEREAS the supply of unskilled labour in  
Canada is increasing, yet employment  
opportunities for these workers are decreasing;

qu'au Canada, l'offre de main-d'oeuvre  
non qualifiée est à la hausse tandis que les  
possibilités d'embauche pour ces tra-  
vailleurs sont à la baisse;

WHEREAS illiteracy serves to facilitate and  
perpetuate the economic stagnation of those  
whom it affects, which will in turn severely  
impede Canada's ability to maintain its  
position as an innovative and competitive  
world leader;

que l'analphabétisme contribue à perpétuer  
la faiblesse économique de ceux qui en  
sont victimes, ce qui aura pour effet de  
diminuer considérablement la capacité du  
Canada de maintenir sa position de  
dirigeant innovateur et compétitif à  
l'échelle internationale;

AND WHEREAS the Parliament of Canada  
has the objective of ensuring that a mechanism  
is established to facilitate the cooperation of  
all levels of government, student bodies,  
educational institutions, ministries of  
education, business, industry, communities  
and the media in reducing illiteracy;

que le Parlement du Canada a pour objectif  
de veiller à la mise en place d'un mé-  
canisme propre à favoriser la coopération  
de tous les paliers de gouvernement, des  
organisations étudiantes, des établisse-  
ments d'enseignement, des ministères de  
l'éducation, du milieu des affaires et de  
l'industrie, des collectivités et des médias  
dans le but de réduire l'analphabétisme,

NOW, THEREFORE, Her Majesty, by and with  
the advice and consent of the Senate and  
House of Commons of Canada, enacts as  
follows:

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement  
du Sénat et de la Chambre des communes du  
Canada, édicte :



		politique proposée pour l'atteinte de ces objectifs et de ces normes.	
Contents of report	(2) The report shall include goals, standards and policies (a) for Canadians who are entering or are currently in the school or advanced education systems; and (b) for Canadians who are not involved in any formal education program, whether working in or out of the home, unemployed or retired.	(2) Le rapport fait état des objectifs, des normes et des politiques qui s'appliquent : a) aux Canadiens qui s'inscrivent à des écoles du système scolaire ou du système d'éducation postsecondaire ou qui fréquentent déjà ces écoles; b) aux Canadiens qui ne participent à aucun programme d'éducation institutionnelle, qu'ils travaillent à domicile ou ailleurs ou qu'ils soient chômeurs ou retraités.	Contenu du rapport
Proposal	(3) The report shall include a proposal to make a portion of the transfer payments to provinces in respect of education conditional on the adoption, by the province receiving the payment, of a national policy to achieve literacy goals and set literacy standards.	(3) Le rapport comporte une proposition visant à assujettir le versement d'une partie des paiements de transfert aux provinces en matière d'éducation à la condition que la province bénéficiaire adopte une politique nationale pour assurer la réalisation des objectifs d'alphabétisation et l'établissement de normes d'alphabétisation.	Proposition
Teacher involvement	<b>6.</b> The Minister shall consult with the ministers and deputy heads of departments responsible for education and literacy in the provinces and territories and with teachers to carry out a review of teacher training and responsibility to develop proposed programs and to reflect the need for an emphasis on (a) literacy, language and critical thinking, and (b) the involvement of all teachers, regardless of discipline, in monitoring students' basic reading and writing skills and, together with parents, encouraging students to value literacy, and shall include the results of the consultation in the report referred to in section 5.	<b>6.</b> Le ministre procède à des consultations auprès des ministres et des administrateurs généraux des ministères responsables de l'éducation et de l'alphabétisation dans les provinces et les territoires ainsi qu'auprès des enseignants, dans le cadre d'un examen de la formation et des responsabilités des enseignants, en vue d'élaborer les programmes projetés et de mettre en évidence la nécessité d'insister sur : a) l'alphabétisation, la langue et la pensée critique; b) la participation des enseignants, quelle que soit la matière qu'ils enseignent, à l'évaluation des habiletés de base des étudiants en lecture et en écriture, et l'encouragement à donner, de concert avec les parents, pour inciter les élèves à valoriser l'alphabétisme.	Participation des enseignants

		Le ministre consigne les résultats de ces consultations dans le rapport visé à l'article 5.	
Literacy in the workplace	<p><b>7.</b> The Minister shall consult with business, management and labour to encourage literacy in the workplace, the promotion of literacy awareness, and the availability of seminars, training and resource offices in the workplace to identify illiteracy and enable those with literacy problems to seek help in confidence, and to provide literacy incentives at work, and shall include the results of the consultation in the report referred to in section 5.</p>	<p><b>7.</b> Le ministre procède à des consultations auprès des entreprises, des gestionnaires et des syndicats en vue de favoriser l'alphabétisation en milieu de travail, la sensibilisation à l'alphabétisation et l'accès à des colloques, des programmes de formation et des centres de ressources dans le lieu de travail afin de permettre le dépistage de l'analphabétisme, de donner à ceux qui éprouvent des difficultés en lecture et en écriture l'occasion de demander de l'aide en toute confidentialité, et d'offrir des incitatifs pour l'alphabétisation au travail; il consigne les résultats de ces consultations dans le rapport visé à l'article 5.</p>	L'alphabétisation en milieu de travail
Literacy in the community	<p><b>8.</b> The Minister shall consult with representatives of municipalities to encourage literacy programs in the community, the promotion of literacy awareness and the availability of seminars, training and resource offices in the community to enable those with literacy problems to seek help in confidence, and shall include the results of the consultation in the report referred to in section 5.</p>	<p><b>8.</b> Le ministre procède à des consultations auprès des représentants des municipalités en vue de favoriser la mise en oeuvre de programmes d'alphabétisation au sein de la collectivité, la sensibilisation à l'alphabétisation et l'accès à des colloques, des programmes de formation et des centres de ressources dans la collectivité afin de donner à ceux qui éprouvent des difficultés en lecture et en écriture l'occasion de demander de l'aide en toute confidentialité; il consigne les résultats de ces consultations dans le rapport visé à l'article 5.</p>	L'alphabétisation dans les collectivités
Media and literacy	<p><b>9.</b> The Minister shall consult with the minister responsible for the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission to encourage the media to take initiatives to promote literacy awareness and take a leading role in devising a national advertising campaign aimed at fighting illiteracy, and shall include the results of the consultation in the report referred to in section 5.</p>	<p><b>9.</b> Le ministre procède à des consultations auprès du ministre responsable du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en vue d'inciter les médias à prendre des mesures favorisant la sensibilisation à l'alphabétisation et à assumer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une campagne nationale de publicité sur la lutte contre l'analphabétisme; il consigne les résultats de ces consultations dans le rapport visé à l'article 5.</p>	L'alphabétisation et les médias
Report laid before Parliament	<p><b>10.</b> The Minister shall cause the report prepared pursuant to section 5 to be laid before each House of Parliament on any of the first five days on which the House sits after the expiry of twelve months after this Act comes into force.</p>	<p><b>10.</b> Le ministre fait déposer le rapport qu'il établit en application de l'article 5 devant chaque chambre du Parlement dans les cinq premiers jours de séance de celle-ci après l'expiration des douze mois suivant l'entrée en vigueur de la présente loi.</p>	Rapport au Parlement

Promotion of report

**11.** If the report laid before Parliament is adopted by the House of Commons, with or without amendment, the Minister may convene a conference of the ministers and deputy heads of departments responsible for literacy and education in each of the provinces and territories to plan the initiation of the policies in the report in Canada.

**11.** Si la Chambre des communes adopte le rapport du ministre, avec ou sans modifications, ce dernier peut convoquer une conférence des ministres et administrateurs généraux des ministères responsables de l'alphabétisation et de l'éducation dans les provinces et territoires afin de planifier la mise en oeuvre au Canada des politiques proposées dans le rapport.

Diffusion du rapport

Register of resources

**12.** (1) The Minister shall establish and maintain a register of resources that are available in Canada for literacy students, literacy teachers and literacy program administrators, and shall promote the effective use of the resources throughout Canada for literacy teaching and programs in educational institutions, the home and the workplace.

**12.** (1) Le ministre établit et tient à jour un registre des ressources auxquelles ont accès au Canada les étudiants, les professeurs et les administrateurs des programmes d'alphabétisation. Le ministre encourage l'utilisation judicieuse de ces ressources, partout au Canada, pour l'enseignement en alphabétisation et les programmes d'alphabétisation des établissements d'enseignement, en milieu de travail et à domicile.

Inventaires des ressources

Register of resources

(2) The register mentioned in subsection (1) may include as resources  
 (a) references to methods of achieving and improving literacy;  
 (b) analysis of literacy programs; and  
 (c) the identity of individuals and organizations that provide equipment, expertise or staff for activities related to literacy in Canada

(2) Le registre visé au paragraphe (1) peut indiquer notamment :  
 a) les méthodes propres à assurer ou à améliorer l'alphabétisation;  
 b) les résultats de l'analyse des programmes d'alphabétisation;  
 c) les noms des personnes et organismes qui fournissent du matériel, de l'expertise ou du personnel pour les activités en matière d'alphabétisation au Canada.

Inventaires des ressources

Literacy events

**13.** The Minister shall encourage and promote literacy events such as writing and public speaking competitions in the same manner as athletic and scientific programs.

**13.** Le ministre favorise la tenue d'activités d'alphabétisation tels des concours littéraires et oratoires, et en fait la promotion, de la même manière qu'il le fait pour les activités sportives et scientifiques.

Promotion de l'alphabétisation

Agreements

**14.** The Minister may, with the approval of the Governor in Council, enter into agreements with the government of any province, or any agency thereof, or with any other person respecting the achievement of the objectives of this Act.

**14.** Le ministre peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, conclure avec le gouvernement d'une province ou tout organisme de celui-ci, ou avec toute autre personne, un accord concernant la réalisation des objets de la présente loi.

Accords

Annual report

**15.** After the adoption of the report referred to in section 5, the Minister shall once a year prepare and lay before the House of Commons a report on the activities undertaken pursuant to this Act, the results achieved and the Minister's recommendations for further action to achieve the purposes of this Act.

**15.** Après l'adoption du rapport visé à l'article 5, le ministre établit chaque année un rapport, qu'il dépose à la Chambre des communes, portant sur les activités entreprises dans le cadre de la présente loi, les résultats obtenus et les autres mesures qu'il recommande de prendre pour la réalisation des objets de la présente loi.

Rapport annuel

## COMING INTO FORCE

## ENTRÉE EN VIGUEUR

Coming into  
force

**16.** This Act comes into force on a day to be fixed by order of the Governor in Council.

**16.** La présente loi entre en vigueur à la date fixée par décret.

Entrée en  
vigueur